Genève, le 21 août 2020 Aux représentant-e-s des médias

Communiqué du département du territoire (DT)

Le nouveau Port-Noir a jeté son ancre!

Les autorités genevoises inaugurent aujourd'hui le nouveau Port-Noir. Avec ses estacades flottantes et sa plateforme pour dériveurs, ce sont plus de 400 places qui accueillent depuis le mois de juin les navigateurs lémaniques. Cet ouvrage moderne et durable permet, grâce à ses différents aménagements, de libérer la rade, notamment le port de plaisance en aval du jet d'eau et les places à terre du quai marchand des Eaux-Vives. A côté du port, la Plage Publique des Eaux-Vives et son parc ouvriront quant à eux de manière définitive demain, samedi 22 août.

Situé à côté de la Plage Publique des Eaux-Vives, le nouveau Port-Noir se compose d'une plateforme de 1600m2, dédiée à la voile légère, ainsi que de trois estacades flottantes de 140 mètres de long principalement pour des voiliers à fort tirant d'eau. Le port, ouvert aux ayant droits depuis le 15 juin 2020, permet d'accueillir 184 places à terre et 253 places à l'eau, dont 12 pour les visiteurs.

Ce nouveau port public est un ouvrage exemplaire en matière d'environnement, puisqu'il n'a nécessité aucun remblai ou modification du fond de lac et que le choix des matériaux, comme la modernité des constructions, ont tous été pensés selon des critères de sécurité et de durabilité. Les estacades et places visiteurs, toutes flottantes, permettent de favoriser la croissance des végétaux essentiels au développement de la faune lacustre. La plateforme en caillebotis laisse elle passer la lumière pour favoriser le renouvellement du plan d'eau.

Le développement du nouveau Port-Noir permet répondre à des objectifs intrinsèques à la valorisation et au réaménagement de la rade grâce au déplacement des dériveurs, auparavant installés sur les quais marchands piétons, et celui des bateaux situés en aval du jet d'eau, qui peuvent désormais profiter de conditions de manœuvre et d'amarrage plus optimales, tout comme de l'eau potable et de l'électricité.

Au début de la passerelle qui mène au nouveau Port-Noir puis à la Plage, la Maison de la Pêche sera, elle, accessible dès l'hiver prochain pour accueillir en son sein les pêcheurs professionnels dans des conditions plus propices à leurs activités que ne peuvent leur offrir les cabanes et leurs équipements actuels.

Ouverture définitive de la Plage Publique des Eaux-Vives

Dès le samedi 22 août à 9h, la population est invitée à découvrir le site de baignade, de plaisance et de nature en ville dans sa configuration finalisée:

- 400 mètres de plage de sable et galets
- des douches installées sur la plage

- une rampe et une chaise d'accès à l'eau pour personnes à mobilité réduite, conceptualisées de concert avec les associations concernées
- des fontaines d'eau potable au bord de la promenade séparant la partie baignade de celle du parc
- un parc de deux hectares avec des bancs, 64 arbres et de la végétation
- 2 îlots sanitaires mixtes composés chacun de 8 toilettes, 2 cabines de change et une toilette pour personnes à mobilité réduite situés dans le parc
- une zone réservée à la nature avec roselière et lagune
- 2 accès au site depuis le quai Gustave-Ador (Baby-Plage et passerelle môle)
- 2 points tri
- un espace aéré et propice à la distanciation sociale, pouvant accueillir jusqu'à 8000 personnes et permettant ainsi de réduire la pression sur les autres lieux de baignade du canton, fortement sollicités par la population en cet été particulier.

Le week-end d'ouverture du 22 et 23 août sera placé sous le signe de la sensibilisation. En effet, des stands d'information visant à renseigner la population sur la Plage Publique des Eaux-Vives, le Port et la zone nature et leurs usages seront accessibles aux usagers durant tout le week-end, dans le respect des normes sanitaires en vigueur. En outre, les informations utiles seront proposées sur des panneaux d'expositions numérotés de 1 à 9 et répartis sur tout le site. Enfin, une équipe d'"anges de la Plage", du personnel disposé à la transmission d'informations et de bons conseils sur les usages des lieux et la protection du lac, continuera d'accompagner les Genevoises et Genevois dans leur familiarisation de cet espace, et ce jusqu'à la fin du mois de septembre.

Le projet du Port-Noir et de Plage Publique des Eaux-Vives au sens large marquera le territoire genevois pour les générations à venir. Il a su insuffler une dynamique de concertation extrêmement positive en ouvrant la voie à d'autres projets, qui viendront à leur tour libérer les rives du lac en les rendant plus accessibles à la population.

Malgré une inauguration initialement prévue en mai dernier, la Plage Publique des Eaux-Vives a vu son chantier cesser durant plus d'un mois dès la mi-mars. Les travaux ont finalement repris de manière réduite en raison des mesures liées à la COVID-19 et à la protection des travailleurs. Le restaurant a, lui aussi, subi des retards de travaux et ne pourra ouvrir qu'au printemps prochain, lors d'une période plus favorable à son activité.

Supports à la disposition des médias (© Etat de Genève)

- Diaporama
- Vidéos
- Photos

Pour toute information complémentaire: Mme Pauline de Salis-Soglio, secrétaire générale adjointe, DT, T. 022 546 60 47 ou 076 304 20 66.